



Déclaration de la FSU CDEN du 5 février 2020

Madame La Préfète,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Tout d'abord, par cette déclaration, la FSU tient de nouveau à manifester son opposition résolue à la réforme des retraites voulue par le Président de la République et son gouvernement.

Depuis le 5 décembre 2019, la FSU, aux côtés d'autres organisations syndicales, dénonce une réforme qui imposerait une dégradation majeure des droits à retraite pour tous les salariés, notamment pour les enseignants. Le projet de loi sur cette réforme des retraites, invalidé en partie par le Conseil d'Etat, vise à baisser les pensions, faire travailler plus longtemps, supprimer la catégorie active, amputer les conditions de prise en compte de la pénibilité et de la dangerosité, réduire les droits des agents comme de l'ensemble de la population, alors que NOS propositions, NOS revendications ne sont jamais écoutées et prises en compte.

Face à l'arrogance et au mépris affiché par ce gouvernement, notre colère est entière !

Mais, nous ne lâcherons rien : la mobilisation contre cette réforme des retraites est soutenue par une large majorité de françaises et de français. Les organisations syndicales qui revendiquent le retrait du projet appellent d'ailleurs à une nouvelle journée nationale de mobilisation demain, jeudi 6 février.

D'autre part, par cette déclaration en CDEN, nous tenons à manifester notre colère et notre opposition à la répression syndicale menée par le Rectorat de Clermont-Ferrand envers des militants syndicaux CGT, SUD, FSU, FO, UNEF et envers un lycéen. Intimider, mettre en accusation des représentants des personnels, des étudiants et même un lycéen, suite à l'action intersyndicale menée samedi 18 janvier en soutien aux collègues grévistes contre la réforme du Bac, au lycée Blaise Pascal de Clermont, est inacceptable !

Qui peut croire que le Rectorat n'est pas aux ordres du ministre Blanquer qui a demandé publiquement des sanctions dès le samedi 18 janvier ?

Ce que demande la FSU est simple : c'est le retrait immédiat de la plainte de la proviseure du lycée, l'abandon de toute poursuite et de toute sanction disciplinaire par le rectorat contre les représentants syndicaux et autres personnes, et la suppression de ce document de leur dossier administratif.

Enfin, nous tenons à vous informer des propos outranciers et machistes tenus par Monsieur Prononce, maire de Le Cendre, à l'encontre d'enseignantes exerçant dans sa commune, lors d'une réunion publique le 26 novembre 2019, devant une centaine de citoyens. Ces propos choquants relevant de l'injure publique. Nous demandons à ce que Monsieur Prononce présente des excuses aux personnels enseignants qu'il a blessés par ses attaques. Ils lui ont adressé un courrier, ils attendent toujours sa réponse.

Pour notre part, nous examinons les suites à donner à ces propos lesquels ont été tenus dans un contexte de malaise avéré des directrices et directeurs d'école, attesté par les nombreuses revendications exprimées par la profession suite au décès tragique de notre collègue Christine Renon.

Les représentants de la FSU au CDEN,
Laëtitia POINTU, Claire LACOMBE, Abdoul FAYE

Fédération syndicale Unitaire du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.24.83 ✉ fsu63@fsu.fr



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN